≝ FRANÇAISE ≥ DE ≅ PÉDAGOGIE

Revue française de pédagogie

Recherches en éducation

155 | avril-juin 2006 La motivation scolaire : approches récentes et perspectives pratiques

STATIUS Sophie (éd.). Michel Bréal, le don de la parole : textes choisis et présentés par S. Statius

Lyon: INRP, 2005. – XXXVI-124 p. (Bibliothèque philosophique de l'éducation).

Pierre Boutan



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/rfp/344

DOI: 10.4000/rfp.344 ISSN: 2105-2913

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2006 Pagination : 175-176 ISBN : 978-2-7342-1047-4

ISSN: 0556-7807

Référence électronique

Pierre Boutan, « STATIUS Sophie (éd.). Michel Bréal, le don de la parole : textes choisis et présentés par S. Statius », Revue française de pédagogie [En ligne], 155 | avril-juin 2006, mis en ligne le 22 septembre 2010, consulté le 25 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/rfp/344 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rfp.344

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© tous droits réservés

STATIUS Sophie (éd.). Michel Bréal, le don de la parole : textes choisis et présentés par S. Statius

Lyon: INRP, 2005. - XXXVI-124 p. (Bibliothèque philosophique de l'éducation).

Pierre Boutan

RÉFÉRENCE

STATIUS Sophie (éd.). *Michel Bréal, le don de la parole : textes choisis et présentés par S. Statius*. Lyon : INRP, 2005. – XXXVI-124 p. (Bibliothèque philosophique de l'éducation).

- Le titre attire l'attention sur un axe de l'analyse de Sophie Statius, pour justifier un recueil de onze extraits de citations de Bréal, centrées sur ses écrits pédagogiques concernant le primaire. Une brève biographie, puis une courte bibliographie viennent clore ce petit ouvrage, dans une collection à l'ambition non point savante mais de solide vulgarisation.
- Que l'on puisse découper dans les réflexions pédagogiques très abondantes de Michel Bréal (1832-1915) la partie relative au seul primaire est justifiable sans doute : lui-même avait publié sous le sous-titre L'école, la partie la plus importante de son ouvrage de référence Quelques mots sur l'instruction publique en France, écrit dans le grand bouleversement de 1870-1871, « l'Année terrible ». Son expérience d'élève d'abord en Allemagne, puis en France, à cause de son origine juive, ses études scientifiques en Prusse auprès des maîtres de la linguistique, ses relations familiales, à quoi il faut ajouter le fait d'avoir été témoin direct de la Commune, vécue comme l'horreur du désordre social : autant de raisons pour s'engager face à la « Débâcle » : défaite honteuse, occupation et guerre civile, en se lançant dans le débat public autour du thème de l'éducation, identifiée tout de suite par l'opinion « éclairée » comme cause fondamentale des malheurs de la France. Et cela d'autant, comme le met en valeur S.

- Statius, que la question du langage importe au premier chef à une démocratie : il est décisif que le peuple, qui est le plus grand nombre, et donc décide, soit aussi « éclairé ». De ce point de vue, langage et politique ont le même problème à résoudre..., même si la « foule ignorante » est aux yeux de Bréal, bien plus dangereuse en politique.
- Mais son procès de l'enseignement en France, comme ne manque pas de l'indiquer S. Statius, ne se réduit nullement à l'école populaire : pour Bréal, la responsabilité des élites est engagée sur tous les niveaux. On le retrouve d'ailleurs à ce titre président de plusieurs sociétés : pour l'étude des questions d'enseignement secondaire, d'enseignement supérieur, des études grecques...
- 4 Quant aux références philosophiques de Bréal, elles sont certes liées à la philosophie des Lumières passée par l'Allemagne : Basedow, Pestalozzi, Humboldt... Et aussi Herder, dont la célèbre citation : « apprendre la grammaire par la langue plutôt que la langue par la grammaire », aurait mérité une note d'éclaircissement p. 87. Il est plus dommageable de ne pas indiquer tout ce que Bréal doit à Locke (le titre Quelques mots... reprend celui d'un de ses ouvrages Some Thoughts Concerning Education) ; à Condillac, qui propose, outre une philosophie linguistique originale, des principes pédagogiques appelés à une grande postérité, que l'on peut résumer par la célèbre formule : « aller du connu à l'inconnu ».
- Ainsi la relation à la tradition de la Grammaire générale, reprise par les Idéologues à la fin du XVIII^e siècle, reste positive pour Bréal, malgré les errements pédagogiques de l'analyse logique à la Noël et Chapsal: on ne peut confondre ses positions avec celles de Ferdinand Brunot. C'est dire qu'à ses yeux, la grammaire historique alors triomphante ne saurait remplacer purement et simplement la grammaire philosophique. Le titre de l'ouvrage majeur de Bréal: Essai de sémantique générale... est d'ailleurs en soi un hommage à cette tradition de la philosophie du langage, que Michel Foucault remettra en valeur dans Les mots et les choses, même si c'est dans une présentation contestée par les historiens de la linguistique.
- Sur le plan de la forme, le recueil de S. Statius comporte quelques coquilles, que la lecture supplée heureusement sans dommage (p. XXI dernier paragraphe, p. 7 note, p. 43, p. 61, p. 80 premier paragraphe, p. 82 dernier paragraphe, p. 83, p. 86 premier paragraphe, p. 87 dernier paragraphe). Elle oublie un *Dictionnaire pédagogique* de Buisson p. XXXIV, alors qu'ailleurs nous avons toujours un bon *Dictionnaire de pédagogie...* Le choix constant de « leçon de mot » est bizarre, surtout à côté de « leçon de choses », alors que Bréal utilise plus naturellement « Leçons de mots ». Plus gênant, on ne comprend pas bien pourquoi deux pages identiques sont reprises (un « copier-coller » de Bréal lui-même, qui avait beaucoup à produire...), dans les deux extraits de la conférence de 1876 et de l'article « Langue maternelle » du *Dictionnaire* de Buisson. Alors que l'article de la *Revue des deux mondes* de 1891, « Le langage et les nationalités », plus tard repris dans des éditions postérieures de l'Essai de sémantique, aurait mérité une mention : Bréal y prolonge les réflexions de Fustel de Coulanges et d'Ernest Renan, en montrant que la langue n'est pas le caractère déterminant de l'identité nationale, s'opposant ainsi à une opinion majoritaire.
- S. Statius connaît très convenablement l'œuvre de Bréal; tout juste peut-on lui reprocher un avertissement incongru sur « son » orthographe (p. XXXIV), alors qu'une note de Bréal lui-même reproduite p. 73, rappelle qu'il s'agit d'un parti pris, bien connu des lecteurs de la *Revue des deux mondes*, que lui-même ne met évidemment pas en œuvre ailleurs (*enfans* pour enfants, selon l'orthographe de l'Académie depuis 1835, qui

rétablit le « t » devant le « s »). Il semble d'ailleurs que l'éditeur de S. Statius ait eu du mal à respecter toujours cette particularité... On aurait aussi souhaité des notes explicatives nécessaires au lecteur non averti d'aujourd'hui : qui peut entendre que les « examens de l'Hôtel de Ville » (p. 83) concernent la session parisienne des brevets de capacité permettant d'être instituteur, et surtout institutrice, seul examen de connaissances officiel possible pour les jeunes filles encore pratiquement privées d'accès au baccalauréat ?

- Si l'on en revient à l'essentiel, c'est-à-dire aux textes de Bréal présentés par S. Statius, et particulièrement ses propositions pédagogiques, on note bien sûr leur caractère parfois disparate, lié à la difficulté de « didactiser » la grammaire savante historique, alors nouvelle. Ce qui contredit sa volonté rénovatrice de hiérarchiser les connaissances grammaticales et orthographiques en fonction de leur utilité pour l'élève, et de ses capacités à les apprendre.
- Il reste que la lecture de Bréal conserve bien des résonances aujourd'hui, quand, par exemple, il invite les maîtres à s'appuyer sur les connaissances linguistiques « natives » des élèves pour leur apprendre la langue nationale. Quand il invite, en orthographe, à « peser les fautes au lieu de les compter ». Quand il invite à centrer l'enseignement du français non sur l'orthographe mais sur la composition française. Ou quand il montre l'inconséquence, voire l'obscurantisme, de ceux qui méprisent la pensée rationnelle pour traiter des questions d'enseignement, en les renvoyant au domaine du simple « bon sens », évidemment fort douteux.

AUTEURS

PIERRE BOUTAN

IUFM de Montpellier